

Synode national 1998 Rezé-les-Nantes

DÉCISION 30

Toutes les parties non encore adoptées, sont soumises au vote et adoptées par (80 voix pour, 0 contre).

Préambule

En mai 1996, l'Église réformée de France a lancé un processus synodal consacré au sujet « Étranger, étrangers », dans les Églises locales tout d'abord, puis au niveau des synodes régionaux. L'étape nationale du processus s'est déroulée à Rezé, dans la banlieue de Nantes, du 21 au 23 mai 1998, dans le cadre de la 91^e session du synode national de l'Église réformée de France. Au moment de se prononcer sur cette question des étrangers, le synode se souvient de la manière dont les artisans de l'Édit de Nantes, il y a 400 ans, se sont souciés de permettre à des êtres humains déchirés par de profonds différends, de vivre ensemble dans l'espace d'un même royaume, « les mettant les uns à la garde des autres ». Convaincu que le problème de l'étranger se pose en des termes somme toute comparables aujourd'hui, le synode national veut s'inspirer de l'esprit de 1598. Se rappelant le sens étymologique de la notion de synode (« un chemin parcouru ensemble »), il prône, pour la coexistence des populations dans l'espace français, l'image d'un cheminement partagé, souvent laborieux peut-être, patient, non sans conflits, mais toujours relancé.

Nos convictions

La situation actuelle n'est pas propice à l'accueil des étrangers. Les difficultés économiques, la perte des repères de sens, le démantèlement du tissu social suscitent un sentiment de crise, de fragilité matérielle ou psychique, de déracinement et de « mal-être ». Ainsi, dans nos vies quotidiennes, ouverture et fermeture, exclusions et partages, haine et amour s'affrontent, provoquant blessures et souffrances.

Le processus synodal a permis de redécouvrir ces mêmes tensions dans la Bible. Là aussi, la réalité vécue de l'étranger suscite des sentiments contradictoires, tantôt de peur, de fermeture, d'exclusion, tantôt d'ouverture et de partage. La Bible nous offre donc un miroir dans lequel nous pouvons reconnaître notre humanité, ses faiblesses et ses forces. Nous comprenons ainsi que nous avons besoin d'être accueillis gratuitement par le Dieu de Jésus-Christ pour reconnaître et dire nos peurs et méfiances, et pour œuvrer patiemment contre elles, là où nous le pouvons et avec les moyens dont nous disposons. Lorsque ce travail se fait, nous pouvons redécouvrir les convictions fortes qui guident notre attitude à l'égard des étrangers, à la lumière de Celui qui est le Tout autre, l'étranger par excellence, qui nous appelle du dehors :

– Nous avons besoin des étrangers pour nous exprimer et nous assumer dans notre identité de chrétiennes et de chrétiens : ils nous rappellent la part d'étranger qu'il y a en nous-mêmes et en Dieu.

– Nous affirmons que les discours et attitudes racistes et xénophobes, qui diabolisent l'étranger et le rendent responsable de tous les maux et désordres, sont radicalement incompatibles avec l'ouverture et l'accueil que prône la foi chrétienne.

– Nous rejetons l'idéal de la pureté parce qu'il nous asservit ; en revanche, nous considérons comme enrichissant le métissage de nos identités, la diversité de nos racines, de nos communautés et de nos nations.

Sur la base de ces convictions, le synode national exprime sa révolte contre tout ce qui abîme et blesse l'humain ; dans un souci de justice et d'équité, il invite toutes les personnes et instances responsables de la société à porter de manière lucide et sereine le souci d'un « vivre ensemble » digne et respectueux de tous les partenaires impliqués.

Éclairages

Il serait vain, aux yeux du synode national, de nier que la situation actuelle est difficile et complexe. La lucidité exhorte à ne pas simplifier les problèmes, mais à les prendre en compte dans toute leur complexité, même si cette dernière désécurise, inquiète.

La condition d'étranger recouvre diverses réalités, du visiteur au demandeur d'asile, en passant par l'étudiant étranger ou le travailleur immigré. Les expériences peuvent donc être très diverses. Ainsi nombre d'étrangers se sentent pleinement intégrés en France, comme aussi nombre de Français sont ouverts à la cohabitation avec les étrangers.

Mais il n'en reste pas moins que pour toutes sortes de raisons, l'accueil et l'intégration font problème actuellement et que beaucoup d'étrangers se trouvent rejetés, exclus, et donc marginalisés, face à une population autochtone distante, réservée, voire franchement hostile. Simultanément, beaucoup de Français, fragilisés, ont le sentiment d'être laissés seuls face à leur désarroi et à leur peur et ne trouvent pas de lieux où les exprimer. Leur isolement et le jugement qu'ils sentent peser sur eux les poussent à se replier sur eux-mêmes, leur sphère privée, leur communauté culturelle, leurs appartenances spécifiques. C'est ainsi que sont suscités des réflexes de méfiance et d'exclusion, des sentiments de peur et d'incompréhension à l'égard de « ceux qui ne sont pas d'ici », qui sont « autres que nous ». Exacerbés, ces sentiments cèdent rapidement à la logique de la haine, en particulier si les crispations identitaires de part et d'autre suscitent des chocs culturels comme nous en vivons encore avec la montée de certains intégrismes. Le phénomène mondial des migrations et la mondialisation économique, avec son cortège de déréglementations, ajoutent un sentiment d'impuissance qui n'arrange rien au climat d'inquiétude généralisée.

Comment dès lors éviter les dérives racistes et xénophobes, les fantasmes de pureté, les mécanismes de bouc émissaire ?

Toutefois, sur la base des expériences faites durant le processus synodal, le synode peut aussi réaffirmer : la situation actuelle, même si elle est difficile et complexe, n'est pourtant pas impossible et sans issue. Le processus synodal a permis à de multiples communautés et personnes à travers toute la France de vivre l'aventure de la découverte de l'autre et de soi, et de vivre ainsi une dimension renouvelée de la vie ecclésiale. Nous croyons qu'il y a là une chance réelle d'humanité, de liberté, de grâce, que nous manquons si nous nous laissons enfermer dans nos peurs et nos méfiances. C'est pourquoi la lucidité ne doit pas étouffer toute sérénité, mais bien plutôt la faire mûrir et croître. Conscients de nos limites, nous pouvons remettre à Dieu la question de savoir ce qu'il adviendra des semences que nous pouvons planter et arroser ça et là. Nous continuerons ainsi d'œuvrer dans une sérénité lucide et une lucidité sereine, luttant sans cesse contre

les deux folies qui nous guettent : celle de croire que nous pouvons tout faire et celle de croire que nous ne pouvons rien faire. L'humour, expression de la liberté chrétienne, peut ici intervenir comme un régulateur de nos convictions spirituelles et de nos engagements éthiques.

Appels

Sur la base des convictions énoncées, soucieux de relever les défis concrets de la situation actuelle, le synode national adresse les appels suivants.

a) Parce que l'effort commence par un travail sur soi-même, il s'adresse tout d'abord, de manière interne, aux *Églises locales* de l'Église réformée de France, en exprimant le vœu :

– qu'elles poursuivent et renouvellent sans cesse la proclamation de l'Évangile, dans le culte, l'enseignement, le dialogue pastoral, afin qu'elle retentisse comme une parole forte, qui ouvre à une écoute authentique ;

– qu'elles veillent à ce que la rencontre, l'écoute et l'accueil lancés par le processus synodal ne s'arrêtent pas avec le présent synode national, mais se poursuivent et s'intensifient ;

– qu'elles œuvrent à la prise en compte des peurs, des inquiétudes, des conflits qui bloquent si souvent l'ouverture à l'autre, en allant simultanément à la rencontre des étrangers et de ceux qui voient en eux une menace, un danger, potentiel ou réel, et sans tomber dans le travers de la condamnation et de la culpabilisation ;

– qu'elles s'attachent à être pour toutes et tous des lieux communautaires au sens plein du terme, permettant d'effectuer ce travail sur les peurs, les blessures et les souffrances ;

– qu'elles ouvrent des espaces d'apprentissage de la compréhension et de médiation (apprentissage des langues, comparaison des repères culturels et sociaux, etc.) ;

– qu'elles favorisent les occasions de dialogue interreligieux, en particulier avec les musulmans, pour permettre aux uns et aux autres de se découvrir dans leurs spécificités respectives ;

– qu'elles marquent l'accueil des étrangers par des actes de solidarité, en réfléchissant à toutes les conséquences de cet engagement, sans exclure, le cas échéant, d'ouvrir leurs locaux à l'hébergement d'immigrés menacés et de partager le pain avec eux.

b) Parce qu'il en va de la cohérence entre la foi et l'engagement éthique et politique, le synode s'adresse ensuite aux *membres des Églises dans l'exercice de leurs responsabilités civiques*, en souhaitant :

– qu'ils se laissent interpeller par l'accueil et la présence des étrangers du point de vue de leur identité de chrétiennes et de chrétiens, qu'ils empêchent cette identité de se replier sur elle-même, mais qu'ils l'ouvrent constamment aux défis de l'étrangeté, dans les autres, en eux et en Dieu ;

– qu'ils traduisent de manière cohérente leurs convictions de foi dans des engagements éthiques et politiques mûrement réfléchis et soucieux de justice à l'égard des étrangers, en assumant constamment la tension fructueuse entre leurs deux citoyennetés, spirituelle et séculière ;

– qu'ils s'appliquent à respecter la laïcité de l'espace public, sans céder à la tentation d'un cloisonnement, mais en assumant de manière sans cesse renouvelée l'exigence de la loyauté critique dans le cadre d'un État de droit, de sa constitution, de ses lois et de ses décisions ;

– qu'ils portent toutes les conséquences de cette loyauté critique, sans exclure, en dernier recours, personnellement ou collectivement, des actions non violentes de désobéissance civile, même à l'égard de l'Etat de droit, lorsqu'il faut prendre acte qu'il trahit ses propres principes fondamentaux ou ceux du droit international.

c) Parce que le cheminement partagé est l'affaire d'une communauté solidaire, le synode national s'adresse aux *hommes et femmes – Français ou étrangers – qui constituent la communauté résidant en France*, en souhaitant :

– qu'ils veillent ensemble à une coexistence n'excluant personne et respectant chacune et chacun dans sa dignité ;

– qu'ils respectent les normes éthiques de cette coexistence, en reconnaissant la nécessité de la loi et en assumant de manière mutuelle les droits et les devoirs qui reviennent à chacune et chacun ;

– qu'ils s'attachent à une intégration qui ne soit pas pure et simple assimilation, bafouant le droit à la différence, mais qu'ils évitent aussi que ce dernier, mal compris, conduise à un côtoiemment stérile de communautés se démarquant les unes des autres par des crispations identitaires ; qu'ils visent une intégration permettant de vivre ensemble égaux et différents ;

- qu'ils ne considèrent pas leur espace de coexistence comme un pur espace de profit, de rivalités économiques, mais qu'ils en portent le souci comme d'un espace social de responsabilité et de solidarité partagées ;
- et qu'ils vivent ainsi sous le signe d'un contrat social renouvelé, liant mutuellement les uns aux autres.
- d) Enfin, parce que la vie en société dépend aussi des structures et de l'utilisation du pouvoir, le synode national s'adresse à toutes les personnes qui, par leur fonction ou leur parole, à quelque niveau que ce soit, exercent une autorité, en demandant :
 - qu'elles portent le souci de leur tâche législative, combattent les possibles effets pervers de la nouvelle loi sur l'immigration et visent à stabiliser de manière durable la législation d'immigration, qui vient de subir sa 26^e révision depuis l'ordonnance de 1945 ; en particulier, qu'elles s'attachent à aboutir à une législation qui considère l'immigré comme un sujet de droit et non plus comme un objet de police ;
 - qu'elles prennent toutes les mesures nécessaires pour enrayer la haine et l'exclusion ;
 - qu'elles résistent à la dérive de la compromission avec les tendances xénophobes et racistes, visant à diaboliser l'autre, l'étranger, et refusent d'exploiter la question des étrangers à des fins de propagande politique ;
 - qu'elles maintiennent et respectent les principes et valeurs qui garantissent le libre exercice du jeu démocratique ;
 - qu'elles ne laissent pas glisser la société vers l'indifférence et le démantèlement de la solidarité, mais portent le souci d'un renouvellement et renforcement constants du tissu social ;
 - qu'elles prônent une politique d'asile digne de ce nom, en évitant d'en faire un simple instrument de la maîtrise des flux migratoires ;
 - qu'elles réfléchissent aux enjeux nationaux et internationaux du problème de l'immigration et de l'asile, veillent en particulier à ses dimensions européennes, tout en résistant à l'effet de fermeture qui résulte de la « forteresse Europe » à l'égard du reste de la planète ;
 - qu'elles prennent en compte le phénomène global des migrations dans le monde, en assumant leurs dettes et responsabilités politiques, en luttant contre les inégalités et les injustices dans les relations entre le Nord et le Sud et en contribuant à un développement durable sur l'ensemble de la planète et en particulier dans les pays d'origine défavorisés de nombre d'immigrés.

Actions

Soucieux de marquer concrètement son appui à toutes celles et tous ceux qui travaillent avec les étrangers, professionnels et militants associatifs ou politiques, le synode national retient les propositions suivantes, issues du travail durant la session

a) Le synode national se réjouit du processus de régularisation des personnes en situation irrégulière engagé par le gouvernement et qui a permis à de nombreux étrangers ayant des attaches familiales de vivre en France dans des conditions légales. Interpellé par le témoignage de trois personnes « sans-papiers » du collectif qui a trouvé accueil dans les locaux de la Mission populaire évangélique, au poste de Grenelle à Paris, il appelle le gouvernement à une régularisation plus généreuse des « célibataires » qui se sont reconnus dans les critères de durée de séjour en France, mais se voient opposer presque systématiquement des refus pour manque de preuves suffisantes, qu'ils ont pourtant déposées.

Le synode national affirme solennellement que le gouvernement ne peut renvoyer à la « clandestinité » quatre-vingt mille personnes qui ont fait confiance, sans engendrer des situations de peur et de désespoir en focalisant à nouveau l'attention sur ces étrangers pauvres, alors même que l'intention était d'apaiser une situation faussée.

Le synode national appelle les citoyens et les chrétiens de France à manifester à l'issue de ce processus de régularisation leur volonté de vivre ensemble, par le parrainage, par l'accueil, le suivi et la défense des dossiers, par la solidarité matérielle.

b) Le synode national soutient la campagne pour un moratoire des renvois en Algérie, lancée par l'A.C.A.T., le C.C.F.D., la Cimade et la Fondation France liberté, rejoints par d'autres organisations.

c) Le synode national demande au gouvernement français :

- la création d'une Commission de travail élargie pour reprendre et étudier la globalité du problème des étrangers nés en France, ayant vécu la

majeure partie de leur vie en France et ayant toutes leurs attaches familiales en France, qui, suite à des condamnations pénales, ont fait l'objet d'interdictions administratives ou judiciaires du territoire français, afin de résoudre les contradictions entre les références à l'ordre public et l'article 8 de la Convention européenne de sauvegarde des Droits de l'Homme.

– des mesures humanitaires d'urgence pour les dix personnes en grève de la faim depuis le 10 avril 1998 à Lyon contre la double peine dont ils sont frappés.

d) Soucieux de favoriser l'intégration, le synode national demande au gouvernement français de réfléchir à des mesures adéquates permettant d'accorder le droit de vote lors d'élections locales à des étrangers résidant en France depuis plusieurs années, sans distinction entre européens et non européens.

e) Le synode national souligne l'importance de l'apprentissage et de l'usage des langues (du pays d'origine et du pays de résidence) pour une intégration équilibrée et il transmet ce souci au gouvernement français.

f) Durant sa session consacrée au thème « Étranger, étrangers », le synode national a eu l'occasion d'entendre diverses voix étrangères sur le sujet, en particulier celle de M. Friedrich, de l'Église évangélique en Rhénanie. Soucieux des enjeux européens des problèmes d'immigration et d'asile, le synode se réjouit des démarches récentes de concertation, de coordination et de coopération entre certains organes protestants d'accompagnement des étrangers d'Allemagne, d'Italie et de France et en encourage la poursuite.

Envoi

Cette résolution synodale n'est pas une parole dernière et n'a pas la prétention d'achever quelque chose. Bien au contraire, elle se sait imparfaite, fragile, engagée dans un processus qui est loin d'être terminé, et elle ouvre ainsi à une poursuite du travail. Le sujet qui a occupé le synode national durant cette session devra être repris, dans les Églises locales et dans les Œuvres et Mouvements, dans les régions, au plan national. Sur un thème comme celui de l'accueil et de l'intégration des étrangers, la persévérance est de mise. Sans cesse, il faudra prêter attention aux mots, aux silences, aux gestes, aux attitudes, aux lois, aux décisions, aux conflits et aux compromis, parce qu'ils peuvent toujours relancer la peur, l'indifférence, la suspicion, la méfiance, la haine, l'exclusion. La réconciliation est une tâche quotidienne d'écoute et de dialogue, pour trouver la parole qui touche. Rien n'est acquis une fois pour toutes, tout reste précaire.

Mais c'est peut-être ce caractère inachevé précisément qui est le meilleur apprentissage de l'ouverture à l'étranger parce qu'elle nous révèle son vrai défi :

« ... l'être humain n'est-il pas toujours une énigme, captivante,
mais qui finit par nous lasser ?

On se fait une image.
C'est cela l'indifférence, la trahison ». (Max Frisch)

(80 voix pour, 0 contre)